

Campement rue de la Banque : évacués mais déterminés

lundi 5 novembre 2007, par [HAMON Ambroise](#) (Date de rédaction antérieure : 3 novembre 2007).

CAMPEMENT RUE DE LA BANQUE

É

Depuis le 3 octobre, 300 familles et célibataires, soutenus par Droit au logement (DAL) et le Comité des sans-logis, campaient en face de la Bourse, à Paris, pour obtenir leur relogement, au pied du ministère de la Crise du logement. À l'heure où nous mettions sous presse, nous apprenions l'évacuation du campement par les gardes mobiles.

Les familles et les personnes, qui étaient en lutte rue de la Banque à Paris, travaillent et effectuent souvent les emplois les plus durs et les moins bien rémunérés. D'ordinaire, elles sont hébergées chez des tiers ou dans des hôtels vétustes leur coûtant une fortune. Les frais d'hébergement sont excessivement élevés (environ 1 500 euros par mois la chambre... jusqu'à 7 500 euros par mois pour l'une des familles du campement ayant quatre chambres) : les mal-logés y consacrent presque l'intégralité de leurs ressources, les services sociaux complétant en dépensant souvent plusieurs milliers d'euros par famille.

Ce système est une aberration économique et humaine, c'est pourquoi les revendications de cette lutte, au-delà du relogement des familles, portent sur des mesures d'urgence et des mesures de fond : une politique du logement qui traite, à terme, les causes de la crise actuelle, en régulant les loyers et en produisant massivement des logements HLM abordables ; une politique d'urgence, pour régler le problème de milliers de personnes qui ne peuvent attendre que des logements soient construits. Il faut appliquer la loi de réquisition et utiliser les logements vacants des HLM, en particulier dans les programmes de démolition. Droit au logement (DAL) demande également que, dans l'urgence, les pouvoirs publics louent des logements décents dans le privé pour les familles et personnes sans logis, plutôt que de financer des marchands de sommeil et des groupes hôteliers, comme cela se fait massivement à Londres (60 000 ménages sont logés dans le privé à titre temporaire).

Le gouvernement a d'abord tenté de faire peur aux familles, en organisant une répression musclée : quatre interventions brutales des forces de l'ordre, dans les dix premiers jours du campement ; saisie systématique des tentes, des bâches et des couvertures ; interpellations ciblées de militants (dont le porte-parole du Droit au logement, Jean-Baptiste Eyraud). Malgré cela, les familles ne se sont pas découragées et elles ont continué à dormir sur le trottoir, sans aucun matériel. Après l'échec de la répression, le gouvernement a joué, la semaine suivante, le pourrissement. Mais un fort mouvement de solidarité s'est développé autour du campement, associations, syndicats, partis (LCR, Verts, PCF) et personnalités marquant leur soutien en installant des « tentes solidaires ». Le gouvernement, tout en lançant une campagne de dénigrement, engageait alors des négociations. Mais, mercredi 31 octobre, à 6 heures du matin, il donnait l'ordre d'évacuer les mal-logés, faisant au moins un blessé et trois interpellations.

Cette mobilisation a permis de regrouper des mouvements de lutte pour le logement, puisqu'ils ont tous participé aux initiatives de solidarité et que le ministère de la Crise du logement, jusque-là composé du DAL, de Macaq et de Jeudi noir, s'est élargi au Comité actions logement (CAL) et au

Comité des sans-logis (CDSL). Samedi 27 octobre, ce regroupement a mené sa première action : un immeuble vacant appartenant au groupe AGF, situé à proximité du campement, en était la cible toute choisie.

Ambroise Hamon

** Paru dans Rouge 2225 du 1^{er} novembre 2007.*

Communiqué de la LCR

Un logement c'est un droit

Depuis un mois, trois cents familles campent rue de la Banque, rejointes par un centaine d'autres qui ont passé une partie de la nuit du 1^{er} novembre à Jaurès. Elles tiennent bon malgré les multiples et violentes interventions policières pour les déloger, malgré l'entêtement et l'aveuglement de M^{me} Boutin, ministre du Logement, à ne pas reconnaître l'urgence de la situation de toutes ces familles avec enfants qui s'entassent dans de minuscules chambre d'hôtel ou dans des taudis. Au lieu de fustiger les soutiens de ces familles, M^{me} Boutin devrait répondre à leur demande : un logement durable.

Ce n'est pas à coup d'interventions policières que le problème du logement pourra être résolu. Il faut réquisitionner les logements vides comme le prévoit la loi, appliquer les 20% de logements sociaux mentionnés dans la loi SRU, construire les centaines de milliers de logements sociaux indispensables. Au bout d'un mois, la détermination des familles et des femmes qui campent est toujours la même. La LCR soutient sans condition la lutte de ces familles, l'action des associations et exigent l'attribution d'un logement durable à toutes ces familles.

Le 3 novembre 2007.